



Conseil de la Ville

Règlement RV-2015-14-50 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone H1232

La grille des spécifications applicable à la zone H1232, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout des usages H2 et H3 et des spécifications afférentes à ceux-ci indiquées à l'annexe A jointe au présent règlement.

Adopté le 15 juillet 2015

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 22 AOÛT 2015